



## Section locale **FO-DGFIP 62**

DDFiP du Pas-de-Calais  
5 rue du Docteur Brassart – 62000 ARRAS

☎ 06 04 40 51 41  
@ fo.ddfip62@dgfip.finances.gouv.fr  
🌐 site web : www.fo-dgfip-sd.fr/062/

« Oser ensemble pour ne pas se résigner seul. » Léon Jouhaux

## **CDAS du 04 Février 2022**

### ***Déclaration liminaire***

Madame la Présidente,

Alors que l'inflation a repris à un rythme plus soutenu et que le gel de la valeur du point d'indice depuis des années a déjà produit des ravages sur le pouvoir d'achat des agents de la Fonction publique, le pouvoir exécutif a annoncé sa volonté de ne procéder à aucune augmentation générale des traitements et des salaires. : « Les conditions n'étant pas réunies » dixit Mme De Montchalin Ministre de la Fonction publique.

Point d'augmentation des salaires mais des éloges de notre Direction.....

Le Directeur général.....nous sommes les meilleurs et bla bla bla

Notre Directeur départemental ....Bravo, nos efforts paient et se voient....et bla bla bla

De plus et afin de remercier les agents des Finances de leur très grande implication pour assurer leurs missions durant la crise sanitaire et permettant ainsi la mise en place des mesures de soutien aux entreprises, aux collectivités locales....le ministère s'attaque à leur Action Sociale.

**Nous apportons notre soutien à Mme SAHM qui doit, à elle seule assumer, toute la charge de travail depuis le départ des assistantes de délégation.**

Le ministère s'est engagé dans une vaste réforme de l'Action Sociale avec pour objectif, soit-disant, une meilleure adaptation de l'offre aux attentes des agents. Celle-ci se décline en 3 axes : la réforme de la gouvernance des associations, la vente de certaines résidences EAPAF et la rénovation d'autres, et une régionalisation du réseau des délégations.

En résumé, l'adaptation ressemble surtout à un démantèlement systémique d'une Action Sociale conquise par les agents au fil des décennies.

**FO Finances** a toujours exprimé sa totale opposition à ce projet.

Les grands absents dans la réflexion ministérielle, ce sont les agents qui voient, non seulement un détricotage de l'Action Sociale mais pas l'once d'une réflexion sur une amélioration des prestations, alors que dans bien des domaines la demande est forte.

La régionalisation va se traduire par la création d'un échelon de pilotage des missions articulé autour de la création de poste de Responsables Régionaux de l'Action Sociale (cadre A) pour piloter les personnels du réseau de l'Action Sociale (délégués et assistants actuellement en fonction).

De par l'action de notre fédération au niveau national, le délégué départemental, initialement supprimé par le Secrétariat Général, subsiste dans le projet en cours d'élaboration .

Les CDAS et les CAL départementaux seraient également maintenus....mais jusqu'à quand !

La crise sanitaire est venue bouleverser les vies professionnelles et les vies personnelles de chacun, engendrant pour certains agents des difficultés financières, des fragilités sociales que l'Action Sociale se doit de prendre en compte.

**FO Finances exige le maintien d'une Action Sociale départementale de qualité avec les effectifs et moyens à la hauteur des besoins.**

### **Les représentants FO FINANCES 62**

**Titulaires** : Yannig BOURGAIN, Anne-Catherine EGUILLON,  
Christine COLLIER-LEFRANC

**Suppléants** : Valérie CADET, Nadia DERBAL-DETOURNE,  
Fabienne OUSSELIN

---

**Rejoignez FORCE OUVRIERE – Le syndicat qui reste un syndicat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale dans la Fonction Publique d'Etat**  
**1<sup>ère</sup> Organisation Syndicale à la DDFiP du Pas-de-Calais**